VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DOUBLE

En bois, sur deux vastes lots de terre, 2113 rue d'Abadie, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de Martha Schelvy.

No 65,272 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Maneuvre—Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 11 septembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division C, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2113 rue D'Abadie, consistant en un cottage double en bois couvert en bardeaux, contenant trois chambres de chaque côté, bâtisse hangar avec 3 chambres, citerne, hangar, etc, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 35, borné par les rues Miro, Galvez, D'Abadie, et Aubry (maintenant Avenue St Bernard), désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis en plan annexé à un acte de vente de Charles S. Singleton à Mathias Boli, exécuté en l'étude de Théodore Guyot, notaire, et mesurant chacun 30 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue d'Abadie, 33 pieds 2 lignes de largeur dans le fond sur les côtés profondeur—le lot No 4 ayant une profondeur de 84 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et une profondeur de 98 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de division du lot No 5 lequel ayant une profondeur de 112 pieds 4 pouces sur la ligne de division du lot No 6.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et devant payer pour le terme non expiré de la police d'assurance; 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente par devant R. Pomes, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. F. Benoherous, avocat.

11 août—11 18 25—sept 1 8 11

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,

Placeurs et Chercheurs de Demeures.

Pour Bons Placements dans le Troisième District.

MAGNIFIQUE

Résidence à Deux Etages.

No 3110 rue N. Remparts.

MAISON DOUBLE.

Nos 3114 et 3116 rue N. Remparts.

MAISON DOUBLE.

Nos 718 et 720 rue Piété.

MAGASIN.

Nos 3303 et 3305 rue Dauphine, encoignure de la rue Piété.

Deux Maisons Doubles

Nos 730-732 et 734-736 rue Espagne, entre les rues Dauphine et Royale.

Dans l'affaire de la succession de Anna M. Behnet.

No 64,590. — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL BECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Common. JEUDI le 12 octobre 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 15 août 1901 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hampeste, Clouet, Bourgogne et Lesion, comme lot A, mesurant 4 à peu près 94' de l'encoignure de la rue Clouet et mesurant 22' 4" de face à la rue Hampeste sur une profondeur de 95' et une largeur dans le fond de 22' 6". La bâtisse par laquelle propriété est connue par le No municipal 3110 rue Nord Remparts. No 3110 rue Nord Remparts contenant 4 chambres, vestibule, galerie, office, etc., au premier étage; le deuxième étage contenant 4 chambres, chambre à bain et galerie, etc; citerne, hangar, etc, dans la cour, banquette et cour pavées en ciment.

Capable de rapporter un loyer de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et faisant partie de la propriété ci dessus décrite désigné comme lot B contigu au lot A ci-avant décrit et mesurant 39' 5" 3" de face à la rue Hampeste sur une profondeur de 95' et une largeur dans le fond de 28' 3" 2", le tout d'après un devis de H. W. Reynolds, géomètre, en date de 5 septembre 1901. La bâtisse sur laquelle propriété est connue par les Nos municipaux 3114 et 3116 rue Nord Remparts, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc, de chaque côté, cour et allée pavées en briques, rapportant un loyer de $17 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Dauphine, Piété et Royale, désigné par le No 2, et mesurant en mesure américaine trente deux (32) pieds deux (2) pouces et quatre (4) lignes de face sur la rue Piété par une de profondeur de cent quatorze (114) pieds un (1) pouce et six (6) lignes entre lignes parallèles d'après un plan dressé par A. De Armas, géomètre civil, daté le 18 août 1871, une copie duquel est annexée à l'acte d'achat dudit défunt en cool ci-après cité. Ledit lot est désigné par le No 6 sur un devis dudit lot et entre dressé par P. G. Bouchereau, architecte, daté le 9 mai 1867 et annexé à un acte passé par devant Jos Cavillier, ancien notaire, le 18 mai 1867; la bâtisse sur laquelle est la propriété connue par les numéros municipaux 718 et 720 rue Piété contenant 5 chambres, office, galerie, hangar, etc., de chaque coté, banquette et allée pavées en briques; rapportant un loyer de $20 par mois.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 2, borné par les rues Piété, Grande-Hommes, Désiré et Crapo, ayant soixante trois (63) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de face à la rue Piété sur cinquante six (56) pieds de profondeur et façade à la rue Grande Hommes (ou Dauphine); formant l'encoignure des rues Piété et Grande Hommes (ou Dauphine) les bâtisses sur lesquelles sont les propriétés ci-dessus connues par les Nos municipaux 3303 et 3305 Nord Remparts. No 3303 contenant un grand magasin et entrepôt, hangar, etc., pouvant rapporter un loyer de $20 par mois. No 3305 contenant 5 chambres, galerie citerne, hangar etc., rapportant $10 par mois.

5° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hampeste, Clouet, Bourgogne et Lesion, comme lots A, mesurant 4 à peu près 94' de l'encoignure de la rue Clouet et mesurant 22' 4" de face à la rue Hampeste sur une profondeur de 95' et une largeur dans le fond de 22' 6". La bâtisse par laquelle propriété est connue par le No municipal 3110 rue Nord Remparts. No 3110 rue Nord Remparts contenant 4 chambres, vestibule, galerie, office, etc., au premier étage; le deuxième étage contenant 4 chambres, chambre à bain et galerie, etc; citerne, hangar, etc, dans la cour, banquette et cour pavées en ciment.

Capable de rapporter un loyer de $35 par mois.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et faisant partie de la propriété ci dessus décrite désigné comme lot B contigu au lot A ci-avant décrit et mesurant 39' 5" 3" de face à la rue Hampeste sur une profondeur de 95' et une largeur dans le fond de 28' 3" 2", le tout d'après un devis de H. W. Reynolds, géomètre, en date de 5 septembre 1901. La bâtisse sur laquelle propriété est connue par les Nos municipaux 3114 et 3116 rue Nord Remparts, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc, de chaque côté, cour et allée pavées en briques, rapportant un loyer de $17 par mois.

3° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Louisa, Dauphine, Piété et Royale, désigné par le No 2, et mesurant en mesure américaine trente deux (32) pieds deux (2) pouces et quatre (4) lignes de face sur la rue Piété par une de profondeur de cent quatorze (114) pieds un (1) pouce et six (6) lignes entre lignes parallèles d'après un plan dressé par A. De Armas, géomètre civil, daté le 18 août 1871, une copie duquel est annexée à l'acte d'achat dudit défunt en cool ci-après cité. Ledit lot est désigné par le No 6 sur un devis dudit lot et entre dressé par P. G. Bouchereau, architecte, daté le 9 mai 1867 et annexé à un acte passé par devant Jos Cavillier, ancien notaire, le 18 mai 1867; la bâtisse sur laquelle est la propriété connue par les numéros municipaux 718 et 720 rue Piété contenant 5 chambres, office, galerie, hangar, etc., de chaque coté, banquette et allée pavées en briques; rapportant un loyer de $20 par mois.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 2, borné par les rues Piété, Grande-Hommes, Désiré et Crapo, ayant soixante trois (63) pieds dix (10) pouces et une (1) ligne de face à la rue Piété sur cinquante six (56) pieds de profondeur et façade à la rue Grande Hommes (ou Dauphine); formant l'encoignure des rues Piété et Grande Hommes (ou Dauphine) les bâtisses sur lesquelles sont les propriétés ci-dessus connues par les Nos municipaux 3303 et 3305 Nord Remparts. No 3303 contenant un grand magasin et entrepôt, hangar, etc., pouvant rapporter un loyer de $20 par mois. No 3305 contenant 5 chambres, galerie citerne, hangar etc., rapportant $10 par mois.

5° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Dauphine Mandeville et Royale, désignés par les lettres M et N d'après un devis fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1884, annexé à un acte d'achat de Gottlieb Bohnet, décédé, et mesurant comme suit à savoir: Lot M mesurant trente trois (33) pieds, neuf (9) pouces de face par la rue Espagne par soixante trois (63) pieds, onze (11) pouces et trois (3) lignes de profondeur, le lot N mesurant vingt sept (27) pieds, un (1) pouce de face sur la rue Espagne par soixante trois (63) pieds, onze (11) pouces et trois (3) lignes de profondeur, le lot N mesurant vingt sept (27) pieds, un (1) pouce de face sur la rue Espagne par soixante trois (63) pieds, onze (11) pouces et trois (3) lignes de profondeur, le tout